

DEMANDE D'ATTESTATION DE LA CONFORMITÉ DE L'INSTALLATION D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF DANS LE CADRE D'UNE PROCÉDURE D'URBANISME

La présente demande doit être adressée directement au SPANC (modalités et coordonnées en page 2)

IDENTITÉ DU PROPRIÉTAIRE

Nom, prénom
 Date de naissance
 Ou / Raison Sociale
 N° SIRET

Adresse principale de correspondance

Adresse
 Code postal Commune

Coordonnées téléphoniques / courrier électronique (obligatoires)

Téléphone Email

RÉFÉRENCES DE LA PARCELLE CONCERNÉE PAR LA DEMANDE

Adresse
 Code postal Commune

Réf. (section et numéro de la parcelle)

Réf. SPANC, si connues, réf. dossier : **SP** ou réf. dispositif : **ANC**

CADRE DE LA DEMANDE DE CONFORMITÉ

- Permis de construire**
 N° de permis : Date de dépôt :
- Permis d'aménager**
 N° de permis : Date de dépôt :
- Division parcellaire**
 N° de la DP : Date de dépôt :
- Demande préalable**
 N° de la DP : Date de dépôt :

NATURE DES TRAVAUX

- Construction neuve**
- Agrandissement / Extension**
- Autres (préciser) :**

COMMENTAIRES

ENGAGEMENTS DU PROPRIÉTAIRE

Le propriétaire certifie que les renseignements portés dans ce document et les pièces fournies le cas échéant sont exacts.

Il certifie avoir pris connaissance de la note explicative en page 2 du présent formulaire.

Fait à , le / /

Signature du propriétaire
(précédée de la mention "Lu et approuvé")

CADRE RESERVÉ AU SPANC

Numéro d'enregistrement : SP
 Numéro de l'Avis projet : SP
 Numéro de l'installation : ANC

Tampon - date arrivée SPANC

NOTICE EXPLICATIVE

DEMANDE D'ATTESTATION DE LA CONFORMITÉ DE L'INSTALLATION D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

*Les immeubles non raccordés doivent être dotés d'un assainissement autonome dont les installations sont maintenues en bon état de fonctionnement.
(Art. L 1331-1 du Code de la Santé Publique)*

La loi sur l'eau de 1992 et celle du 30 décembre 2006, ont réaffirmé l'obligation pour chaque collectivité de procéder à un état des lieux, puis à des contrôles réguliers, des installations d'assainissement non collectif existantes sur leur territoire. Cette démarche s'inscrit dans un souci de protection de la ressource en eau. Ainsi, toutes les installations d'assainissement non collectif des communes de Nîmes Métropole sont contrôlées régulièrement, environ tous les 10 ans, par le Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC) qui organise des campagnes de visite par secteur géographique. Le compte rendu de fonctionnement transmis servira de base à la production de document et / ou attestation qui vous seront demandés lors d'événement sur le bâti : vente, agrandissement, ...

Votre besoin devra être notifié au SPANC au moyen du formulaire de demande ci-joint auquel vous aurez soin de joindre toutes les pièces justificatives, et en précisant l'ensemble des coordonnées requises.

Dès réception de votre demande, le service procédera à son expertise. La compatibilité entre le projet et/ou l'usage du bien et le dispositif d'assainissement existant sera jugé au vu des éléments détenus par le SPANC. A défaut d'éléments suffisants, le SPANC se réserve la possibilité de procéder à une visite technique sur site. Cette visite s'inscrit dans le cadre de la mission de contrôle des installations d'assainissement non collectif existante telle que définie dans le règlement de service du SPANC. L'avis du service pourra être favorable, favorable avec réserves ou défavorable.

Le délai de traitement est fixé à 4 semaines entre la réception de la demande complète et l'envoi de l'attestation. Cette attestation ne sera valable que dans le cadre de la demande clairement spécifiée et devra être renouvelée autant que de besoin. Aucune demande ne pourra être traitée en urgence pour besoin non anticipé au minimum 4 semaines en amont.

Votre demande d'ATTESTATION DE LA CONFORMITÉ peut être transmise au SPANC :

- ⇒ **par courrier** : Nîmes Métropole - Direction de l'Eau - SPANC - 3 rue du Colisée - 30947 Nîmes cedex 9
- ⇒ **par email** : spanc@nimes-metropole.fr
- ⇒ **par papier** : à déposer à l'accueil du Colisée 2 de Nîmes Métropole

Pour plus de renseignements, contactez le service au **04 66 02 55 95** ou aux coordonnées indiquées ci-dessus.